

# EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 2 juillet 2021 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

## **1-Tableau des emplois - ajustement**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les ajustements du tableau des effectifs liés à la modification de grades ou de temps de travail suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite et les créations de postes.

## **2-Avenant au règlement de régime indemnitaire**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE des suffrages exprimés l'ensemble des dispositions, composant l'avenant n°5 au règlement relatif au régime indemnitaire de la Ville de Beauvais, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour l'ensemble des agents bénéficiaires, quel que soit leur statut, ainsi que le versement de CIA en 2021 pour les agents relevant des cadres d'emplois intégrés au RIFSEEP.

## **3- Cohésion sociale – Bourse aux initiatives citoyennes (BBIC) – Subventions**

Mamadou BATHILY ne prend pas part au vote pour le projet de l'association IFEP.

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- Association « IFEP » : .500 €, concernant l'action « FOOT'AMIGOS »,
- Association « AFMO » : 800 €, concernant l'action « ON ROULE ENSEMBLE DANS BEAUVAIS »,
- Association « RICOCHETS » : 800 €, concernant l'action « GOUTER PARTAGE »,
- Association « LA LUDO PLANETE » : 800 €, concernant l'action « JOURNEE JEUX ET RECYCLAGE »,
- Association « DAARA DJI » : 800 €, concernant l'action « SUR LES TRACES DE NAI KHANOM TOM ».

## **4- Demande d'attribution d'un fonds de concours pour la réalisation d'infrastructures d'accueil pour les réseaux de communications électroniques**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la demande d'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 99 311,75 €, auprès de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, afin de réaliser des infrastructures d'accueil pour les réseaux de communications électroniques.

## **5- Dénomination du boulodrome sis rue Saint Just des Marais**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la dénomination du boulodrome sis rue Saint Just des Marais :

- Boulodrome Jacques Baclet.

## **6- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – Politique éducative 2021-2022- Classe de découverte**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la politique éducative 2021-2022 des classes de découvertes, et l'application du demi-tarif pour la participation des familles à partir du 2<sup>ème</sup> enfant durant la même année scolaire.

## **7- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – Vie éducative – Conventionnement avec l'école privée Saint Esprit**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la convention de partenariat pour l'appel à projet « socle numérique de base » avec l'école élémentaire privée le Saint Esprit. En effet, l'éligibilité du projet d'une école privée est possible à condition qu'il soit intégré au dossier de la commune, afin d'obtenir une aide de l'Etat sous la forme d'une subvention.

## **8- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – vie éducative – Politiques éducatives : « Vacances apprenantes été 2021 »**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la participation financière de la ville pour la mise en place du dispositif « Colos apprenantes » qui s'inscrit dans le plan « vacances apprenantes été 2021 », en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.

## **9- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – Vie Educative – Politiques Educatives 2021-2022 : Dispositif d'aides aux écoles**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le dispositif d'aide aux écoles pour des projets préalablement validés par les inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription et répondant aux critères d'éligibilité des dispositifs en place, pour l'année scolaire 2021-2022

## **10- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – BLOG 46 – Vacances solidaires**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le projet « vacances solidaires » porté par le service jeunesse, qui consiste à la participation de 16 jeunes de 18 à 25 ans à des chantiers de travaux de nettoyage, débroussaillage, élagage, réhabilitation de chemins au sein de différents quartiers de Beauvais. A l'issue des chantiers, 8 jeunes iront en séjour à Perpignan et les 8 autres auront une carte cadeau d'une valeur de 400 € chacun.

## **11- Foncier – Acquisition d'un local commercial – copropriété des Champs Dolents sur le quartier Argentine**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE des suffrages exprimés l'acquisition auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France du local commercial correspondant au lot de copropriété n°190 et cadastré section K n°961 d'une superficie de 112 m<sup>2</sup> au prix de 60 000 €, mobilier inclus. L'acquisition de ce local viendra renforcer l'offre en service public sur le secteur en proposant d'installer une antenne de la police municipale.

## **12- Foncier – Acquisition des parcelles cadastrées section Q n°444 et R n°75 – Réserve foncière de Marissel**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'acquisition auprès de la succession HENRY les parcelles cadastrées section Q n°444 et R n°75 d'une superficie totale de 574 m<sup>2</sup> au prix de 4.36 € le m<sup>2</sup> soit un total de 2 500 €, permettant ainsi de l'inclure dans le périmètre des réserves foncières de Marissel.

## **13- Patrimoine – Vente de l'ensemble immobilier sis 14 bis rue du Réservoir**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la vente de l'ensemble immobilier sis 14 bis rue du Réservoir, anciennement à usage de résidence d'artistes, pour lequel 2 acheteurs successifs avaient été désignés mais qui n'ont pas donné suite à leur projet. Ainsi, la Ville poursuit la vente de cet ancien local artisanal pour un montant de 114.00 €.

## **14- Avenant n°3 à la convention de location du 10 avril 2010 – résidence autonome La Clé des Champs – 51 rue Arnaud Bisson à Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'avenant n°3 à la convention de location de la résidence autonomie La Clé des Champs, afin de confier la gestion de la sous station et des parties privatives à un seul et même prestataire afin d'éviter un renvoi de responsabilité en cas de dysfonctionnement.

## **15- Renouvellement de l'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le renouvellement de l'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols mis en place par la communauté d'agglomération du Beauvaisis depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015. Cette convention précise les modalités de fonctionnement, de financement du service commun ADS et les rôles et obligations respectives de la commune et de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

## **16- Assainissement – Programme eaux pluviales 2021**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le plan de financement et le lancement des deux opérations d'assainissement pluvial suivantes :

Commune	Objet des travaux ou des études	Montant total (€ TTC)	Montant € à la charge de la CAB (€) (sans déduction des éventuelles subventions)	Montant à la charge de la ville (€) (sans déduction des éventuelles subventions)
Beauvais	Rue Maria Montessori - Création d'un bassin de gestion des eaux pluviales de 1 000 m <sup>3</sup>	114 000,00	66 500,00	47 500,00
Beauvais	Rue Paul Doumer - Dévoisement d'un réseau d'eaux pluviales sur 150 ml en ø 500 mm	138 000,00	80 500,00	57 500,00
<b>Total € TTC (2 opérations)</b>		<b>252 000,00</b>	<b>147 000,00</b>	<b>105 000,00</b>

### **17- Culture – Association Beauvais Cathédrale (ABC) : Convention d’objectifs et de moyens et attribution d’une subvention**

Le conseil municipal a approuvé à l’UNANIMITE l’attribution d’une subvention de fonctionnement de 10.000 € à l’Association Beauvais Cathédrale (ABC).

### **18- Service vie associative et patrimoine locatif – Attribution d’une subvention pour les ateliers de la Bergerette et la société des membres de la légion d’honneur**

Le conseil municipal a approuvé à l’UNANIMITE l’attribution d’une subvention de 3.000 € aux ateliers de la Bergerette pour leur fonctionnement, et de 1.000 € à la société des membres de la légion d’honneur pour la réalisation d’un ouvrage sur les légionnaires de l’Oise à l’occasion du Centenaire de la société.

### **19- Service vie associative et patrimoine locatif – Convention d’engagement en faveur du respect des valeurs de la république et de la Laïcité**

Le conseil municipal a approuvé à l’UNANIMITE la convention d’engagement en faveur du respect des valeurs de la république et de la laïcité. Par la signature de cette convention, la ville s’engage à préserver et défendre les valeurs de la république fixées par la constitution du 4 octobre 1958, et s’appliquera à toutes associations qui sollicitent les aides de la ville.

### **20- Vie Associative – Construction d’un équipement dédié à l’accueil d’activités festives et associatives – Quartier Argentine**

Le conseil municipal a approuvé à l’UNANIMITE le lancement de l’opération de construction, au niveau du quartier Argentine, d’un équipement dédié à l’accueil d’activités festives et associatives, dont le montant d’opération est évalué 2.990.000 € TTC.

### **21- Sport – piscine Bellier – modification du règlement intérieur**

Le conseil municipal a approuvé à l’UNANIMITE les modifications du règlement intérieur de la piscine Aldebert Bellier, mentionnant ainsi le port du bonnet de bain obligatoire pour tous les usagers dans les bassins.

### **22- Sport – subventions sur projets**

Le conseil municipal a approuvé à l’UNANIMITE l’attribution de subventions aux associations sportives suivantes :

- 1.500 € au BEAUVAIS MOTO CLUB, pour le projet d’Enduro du Beauvaisis
- 6.000 € au BEAUVAIS WOLF BASKETBALL pour le projet de tournoi Open Plus

**23- Sport – conventions d'objectifs et de moyens pour l'attribution de subventions de fonctionnement**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les conventions d'objectifs et de moyens pour l'attribution de subventions aux associations sportives suivantes :

- Académie Beauvaisienne d'Esgrime
- Association Sportive Beauvais Oise
- Beauvais Basket Club Oise
- Beauvais XV Rugby Club
- BOUC Handball
- BOUC Volley

**24- Incidence de la crise COVID 19 sur la concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la Patinoire Municipale, concernant la période de fermeture avec le 2<sup>ème</sup> confinement du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2020**

Le conseil municipal a accepté à l'UNANIMITE d'accorder à la Société les Patinoires Modernes, délégataire de la concession, une indemnisation de 30 000 euros net, pour la période de fermeture avec le 2<sup>ème</sup> confinement du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2020.

**25- Dispositif de soutien des agents suite aux intempéries**

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le dispositif de soutien suite aux intempéries en accordant des autorisations exceptionnelles d'absence, à concurrence de 3 jours, aux agents ayant subi des sinistres sur leur résidence principale.

**DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES**

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 21H50

Pour extrait conforme,

  
  
**Caroline CAILLE**  
Maire de Beauvais,